

Comment la duchesse du Lude fut promue dame d'honneur à Versailles



Selon les « mémoires » de Saint-Simon

Nous sommes en 1696, à Versailles. La cour attend avec impatience l'arrivée d'une fillette de onze ans, Marie Adélaïde de Savoie, la promise de Louis, duc de Bourgogne, (fils aîné du Grand Dauphin et donc petit-fils du Roi Louis XIV), lui-même âgé de quatorze ans. Selon l'usage du temps, les futures reines sont envoyées très jeunes à la cour, afin de parfaire leur éducation selon les us et coutumes du pays de leur futur époux.

Partie de Turin¹ en octobre, elle arrive à Fontainebleau le 5 novembre, il est urgent de constituer sa « maison » c'est-à-dire de choisir toutes les personnes qui vont s'occuper d'elle, et dieu sait qu'à la cour de Louis XIV cela fait du monde !

Rien que pour l'entourage féminin, on compte une « dame d'honneur » (la plus haute distinction), une « dame d'atours », chargée de la garde-robe (et des neuf femmes de chambre), neuf « dames du palais » qui accompagnent la princesse en permanence. Inutile de préciser que toutes ces dames sont nobles et de hauts lignages et que les honneurs qu'elles retirent de ces places attisent la compétition.

Voyons ce qu'en dit le duc de Saint-Simon dans ses « Mémoires »²:

« La cour était depuis longtemps sans reine et sans dauphine ; toutes les dames d'une certaine portée d'état ou de faveur s'empressèrent et briguerent, et beaucoup aux dépens les unes des autres ; les lettres anonymes mouchèrent, les délations, les faux rapports. »

Toujours selon lui, voici comment se fit le choix.

Le Roi, qui souffre d'un anthrax au cou depuis quelque temps, garde la chambre, mais il reçoit « Monsieur », son frère Philippe d'Orléans, et devise avec lui sur le sujet capital du choix de la « dame d'honneur ».

« Monsieur vit à travers la chambre, par la fenêtre, la duchesse du Lude dans sa chaise avec sa livrée, qui traversait le bas de la grand-cour, qui revenait de la messe : en voilà une qui passe, dit-il au Roi, qui en a bonne envie et qui n'en donne pas sa part.

Bon ! dit le Roi, voilà le meilleur choix du monde pour apprendre à la Princesse à bien mettre du rouge et des mouches et ajouta des propos d'aigreur et d'éloignement. C'est qu'il était alors plus dévot qu'il ne l'a été depuis, et que ces choses le choquaient davantage. Monsieur, qui ne se souciait point de la duchesse du Lude, et qui n'en avait parlé que par hasard et par curiosité, laissa dire le Roi et s'en alla dîner bien persuadé que la duchesse du Lude était hors de toute portée, et n'en dit mot. »

Le lendemain, à la grande surprise de Monsieur et de la cour, c'est bien elle qui l'emporte. En l'apprenant, Monsieur éclate de rire, les autres duchesses « postulantes » sont outrées !

Comment est-ce possible, pourquoi ce revirement ?

Toujours selon notre mémorialiste, la duchesse du Lude « **eut recours à un souterrain** », (Saint-Simon emploie un terme d'architecture militaire pour désigner une intrigue). Madame de Maintenon³, en ce temps-là est très influente et a la haute main sur l'entourage du Roi. La jeune Marie Adélaïde, bientôt duchesse de Bourgogne, sera un jour reine de France, et elle veut donc l'avoir sous sa coupe, et choisir elle-même les membres de sa maison.

¹ La famille de Savoie règne sur la Savoie et le Piémont.

² Saint-Simon n'assiste pas à la discussion, mais étant intime du fils de Monsieur, il a probablement été informé des propos tenus. Il rédige ses « mémoires » à la fin de sa vie, mais il avait noté par écrit tous les événements.

³ Après le décès de la reine, Louis XIV a épousé secrètement Madame de Maintenon.

Madame de Maintenon a conservé une vieille servante, mademoiselle Balbien, dite Nanon, qui fut son unique domestique quand elle était la pauvre veuve du poète Scarron, en qui elle a toute confiance, et qui est très proche d'elle.

De son côté, la duchesse du Lude a une vieille gouvernante qui l'a élevée, qu'elle a gardée et qu'elle aime beaucoup.

Ces deux vieilles servantes dévouées à leurs maitresses, vont jouer les bons offices (on se croirait chez Molière ou Marivaux).

La duchesse du Lude envoie 20 000 écus à Nanon, par sa gouvernante, « **le soir même du samedi que le Roi avait parlé à Monsieur le matin** ».

Et Saint-Simon de conclure : « **Et voilà les cours ! Une Nanon qui en vend les plus importants et les plus brillants emplois, et une femme riche, duchesse, de grande naissance par soi et par ses maris, sans enfants, sans liens, sans affaires, libre, indépendante, a la folie d'acheter chèrement sa servitude !** »

Qui est donc cette duchesse du Lude ?

Marguerite Louise de Béthune, arrière-petite-fille de Maximilien de Béthune, duc de Sully, ministre du « bon roi » Henri IV, (souvenez-vous, celui de « labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France »), elle est deux fois veuve.

Ayant épousé à seize ans, en 1658, Armand de Gramont, comte de Guiche, « **ce galant qui fit fort peu de cas d'elle et n'en eu point d'enfants** », qui décède en 1673, elle se remarie le 6 février 1681, à Henri de Daillon, duc du Lude et pair de France, « **par inclination réciproque** », précise notre mémorialiste. Le duc, « grand-maître de l'artillerie », décède en 1685.

Saint-Simon sans complaisance, nous en dresse le portrait :

« **Elle était encore fort belle et toujours sage, sans aucun esprit que celui que donne l'usage du grand monde et le désir de plaire à tout le monde, d'avoir des amis, des places, de la considération, et avait été dame du palais de la reine. Elle eut de tout cela parce que c'était la meilleure femme du monde, riche, et qui dans tous les temps de sa vie tint une bonne table et une bonne maison partout, et basse et rampante sous la moindre faveur, ...elle demeura toujours attachée à la cour, ...où sans aucun besoin, elle faisait par nature sa cour aux ministres et tout ce qui était en crédit, jusqu'aux valets** ».

Louis de Rouvroy
duc de Saint-Simon



Le duc de Saint-Simon vit à la cour du Roi, (Louis XIV est son parrain), il appartient à ce monde de courtisans ; il veut être un témoin de son temps, et que ses « mémoires » soient un « *miroir de vérité* ».

**Sylvette Dauguet,
Généalogie et histoire locale
MJC Le Lude
octobre 2014**